

Soutien aux combattant·es ukrainien·nes de la démocratie

mercredi 17 avril 2024, par [LE TRÉHONDAT Patrick](#), [SILBERSTEIN Patrick](#) (Date de rédaction antérieure : 17 avril 2024).

Hasard du calendrier, cette déclaration paraît presque jour pour jour pour le 50^e anniversaire d'un appel paru en France à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974 et signé par cent appelés du contingent qui exigeait, entre autres choses, le respect des libertés démocratiques au sein de l'armée française. La déclaration que nous publions aujourd'hui, alors que le peuple ukrainien et son armée résistent à l'invasion russe, est une occasion de montrer qu'il n'y a aucune incompatibilité entre l'exercice des libertés fondamentales et la conduite de la guerre. Tout dépend, évidemment, des objectifs de la guerre et de l'organisation des forces armées.

Nous soussignés, anciens appelés du contingent dans l'armée, apportons notre soutien au peuple ukrainien en lutte contre l'agression impérialiste de la Fédération de Russie et particulièrement à celles et ceux qui résistent les armes à la main aux troupes russes. Dans des conditions très difficiles ils et elles luttent pour le droit à l'existence et à la souveraineté de leur pays et la sauvegarde de la démocratie.

En France, nous avons autrefois lutté pour que les militaires ne soient pas exclus de l'exercice des droits démocratiques car nous estimions qu'une armée qui ne cultive pas en son sein les droits humains fondamentaux ne peut prétendre défendre un pays démocratique.

Dans la guerre que mène l'Ukraine pour résister à l'impérialisme russe, nous constatons que les militaires ukrainien·nes participent librement aux débats démocratiques qui traversent la société et qu'il·elles ne sont pas privé·es de parole.

Nous constatons qu'il existe au sein des forces armées ukrainiennes une association de femmes militaires, Veteranka, qui se fixe pour but « la défense et la protection des droits des femmes vétérans et du personnel militaire [féminin] actif ».

Nous constatons qu'il existe Військові ЛІГБТ, le syndicat des LGBTQIA+ en uniforme qui se fixe pour objectif « de faire respecter leurs droits, [et] l'édification d'une société inclusive et égalitaire, incluant les minorités ».

Nous constatons que certains soldats ukrainiens portent sur leurs uniformes les insignes de leur organisation syndicale.

Nous constatons que les organisations de la société civile, notamment les syndicats, apportent un moral, politique et matériel à leurs membres sous les drapeaux.

Anciens appelés du contingent attachés à la démocratie et aux droits démocratiques d'expression et d'association aux armées, nous saluons l'esprit démocratique qui anime l'ensemble de ces militaires, hommes et femmes.

Les signataires

Aberdam, Serge, Base aérienne 117 (Balard) ; Baron, Alain, 1er groupe de chasseurs (Reims) ; Bourbon, Patrick, 16e régiment de chasseurs mécanisés (Saarburg, Forces françaises en Allemagne) ; Brinon, Jean-Paul, 3e régiment d'infanterie (Radolfzell, Forces françaises en Allemagne) ; Brody, Patrick, 51e régiment d'artillerie (Bitburg, Forces françaises en Allemagne) ; Cochet, Jean-Pierre, 159e régiment d'infanterie alpine (Briançon) ; Delmonte, Yves, Compagnie de montagne (La Valbonne) ; Duffaud, Didier, 7e régiment de génie (Avignon) ; Epsztajn, Didier, 730e compagnie de munitions (Forces françaises en Allemagne) ; Fontaine, Didier, 32e régiment d'artillerie, Oberhoffen-sur-Moder ; Galin, Bernard, 46e régiment d'infanterie (Berlin) ; Gérardin, Dominique, 403e régiment d'artillerie anti-aérienne (Chaumont) ; Godet, Jean-Luc, 8e régiment de hussards (Altkirch) ; Gueniffey, Gérard, 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Carcassonne) ; Guerrier, Daniel, Centre d'instruction navale (Brest) ; Hardy, Jean-Pierre, 4e régiment de hussards (Besançon) ; Himel, Arnold, 1er régiment du train (Paris-Mortier) ; Hollinger, Yves, 24e GCM (Tubingen, Forces françaises en Allemagne) ; Inizan, Christophe, Base navale (Brest) ; Jean, Rémy, 3e régiment d'Infanterie (Radolfzell, Forces françaises en Allemagne) ; Jeanne, Pierre, 3e régiment d'artillerie de marine (Vernon) ; Laurenceau, Patrick, 1er régiment d'artillerie de marine (Melun) ; Le Moal, Patrick, 8e régiment de hussards (Altkirch) ; Le Pichon, Olivier, 6e régiment de cuirassiers (Olivet) ; Le Tréhondat, Patrick, Base navale (Brest) ; Lebrun, Philippe, 9e régiment d'artillerie de marine (Saarburg, Forces françaises en Allemagne) ; Lecoin, Laurent, 1er régiment de spahis (Spire, Forces françaises en Allemagne) ; Lerichomme, Jacques, Régiment du matériel (Rastatt, Forces françaises en Allemagne) ; Lévy, Paul, 57e régiment d'infanterie (Souge) ; Mahieux, Christian, Objecteur de conscience insoumis au service national ; Malamoud, Antoine, Base aérienne 272 (Saint-Cyr-l'École) ; Marx, Denis, 1er régiment du génie (Strasbourg-Neuhof) ; Matheron, Yves, 405e régiment d'artillerie (Hyères) ; Maurice, Charles, 159e régiment d'infanterie alpine (Briançon) ; Morel, Philippe, École d'application du train (Tours) ; Nauroy, Marc, 6e bataillon de chasseurs alpins (Grenoble) ; Negroni, Bruno, 5e régiment de génie (Versailles) ; Pasquet, Jacques, Caserne Foch (Rennes) ; Percebois, Bruno, Base aérienne 112 (Reims) ; Perret, Patrice, 81e régiment de soutien (Trèves, Forces françaises en Allemagne) ; Petiteau, Jean-Jacques, 43e régiment d'infanterie de marine (Offenburg, Forces françaises en Allemagne) ; Pigaillem, Jacques, 57e régiment de transmissions (Mulhouse) ; Quintal, Yves, 9e régiment de hussards (Provins) ; Rangot, Jean-Pierre, 43e régiment d'infanterie de marine (Offenburg) ; Richard, François, 76e régiment d'infanterie (Vincennes) ; Rosevègue, André, 51e régiment d'infanterie (Amiens) ; Roussel, Michel, Camp de Canjuers (Var) ; Sandelion, Jean-Paul, 3e régiment du génie (Charleville-Mézières) ; Silberstein, Patrick, 2e régiment de hussards (Orléans), École d'application du train (Tours) ; Valette, Jean-Paul, 53e régiment du train (Karlsruhe, Forces françaises en Allemagne) ; Verrières, Jacques, 1er régiment d'artillerie de marine (Melun) ; Vey, Daniel, Quartier général Frère (Lyon) ;

Patrick Le Tréhondat

Patrick Silberstein

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.